

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : SIX Ch, SERVOIR J.P., DULAC C., BARBIER V GALLAND S, ALCABEZ J., ROUGÉ F, BAUMERT P., BOUNICHOU M, PEDOT R, HUOT D, LE BOURGOCQ MP, POLLARD K , DELPECH D., PETIT P VILLEFER F TROUVÉ F

Absents excusés : VALETTE S (pouvoir SIX C)., TRIJOULET J.P (pouvoir JP SERVOIR) ,

Secrétaire élue : D HUOT

1/ Adoption des PV des conseils municipaux des 9 et 31 août 2017 :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les PV ci –dessus.

2/Conventions de mise à disposition des locaux communaux auprès des associations :

Le conseil municipal à l'unanimité adopte les conventions de mise à disposition des locaux communaux auprès des associations et instaure un tarif lorsque les activités sont animées par un professionnel dûment rémunéré (30€ par mois par tranche horaire d'activité pour le grand foyer, 15€ par mois pour le petit foyer par tranche d'activité, 15€ par mois pour la salle Fournet).

3/ Convention de mise à disposition de bâtiments par M Pétrossian :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a obtenu de Monsieur Armen Pétrossian qu'il mette gratuitement à disposition de la commune les bâtiments dont il est propriétaire, dits anciens entrepôts des tabacs et situés 17 rue de l'Abbaye des Augustins. Il s'agit d'anticiper sur la Félibrée en prévoyant des zones de stockage mais aussi des espaces pour accueillir les visiteurs dans le cadre de la « taulada ».

Le Conseil Municipal accepte sur le principe la mise à disposition à la commune des bâtiments de M Pétrossian

3 abstentions : F Trouvé, F Villefer, P Petit

4/ Décisions modificatives budgétaires :

BUDGET GENERAL							
SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	ARTICLE	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS		BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS	
fourniture de petit équipement	c/60632		3000				
études et recherche	c/617		3000				
fourniture de voirie	c/60633			1500			
autres matières et fourniture	c/6068		3000				
entretien et réparation terrains	c/61521			700			
concours divers(station verte et village de France)	c/6281		700				
autres bâtiments	c/615228		1000				
voiries	c/615231		1000				
réseaux	c/615232			2000			
frais affranchissement	c/6261			1500			
subvention aux SPIC	c/67441			33128			
Dépenses imprévues	c/022		33128				
			41828	41828			
SECTION D INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	OPERATION	ARTICLE	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS		BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS
Opération ONA							
subvention d'équipement SDE24	ONA	C/2041582	14 445,86				
frais télécom la gravette	ONA	C/20422		14 445,86			
concessions et droits similaires	ONA	C/2051	9 800,00				
site internet et drone	ONA	C/2088		9 800,00			
hotel de ville	ONA	c/21316		2 000,00			
meublier	ONA	c/2184		1 000,00			
fonds de concours halle de sport	ONA	c/2041512	3 000,00				
Opération Carreyrou du Sol	10012	C/1321	-			15 126,00	
Opération Carreyrou du Sol	10012	C/1341		-			15 126,00
Opération Maison de Santéfrais d' études diverses(ATD,étude de sol...)	10022	C/2313	-	37 500,00			
Opération ONA acquisition matériel roulant(tracteur)	ONA	C/2182	37 500,00	-			
			64 745,86	64 745,86	-	15 126,00	15 126,00

Budget Annexe Assainissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	ARTICLE	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS		
frais de déshydratation	61523		56004				
virement à la section d'investissement	O023	22876					
subvention du budget général	774					33128	
TOTAL				33128		33128	
SECTION D INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
	ARTICLE	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS		
Virement de la SF	O21				22876		0
travaux	2315	22876					0
autres installations matériels	2158	11949,15					
installation tabourets de branchements	2156		11949,15				
TOTAL		22876	0	22876	0	22876	0

Budget Annexe AEP :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
			DEPENSES		RECETTES	
	ARTICLE	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS	
Titres annulés	673			4794		
vente d'eau	7011					4794
TOTAL				4794		4794

Budget Annexe RPA :

		DEPENSES		RECETTES	
	ARTICLE	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS	BAISSE DES CREDITS	HAUSSE DES CREDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
fourniture petit équipement	60632		1200		
admission en non valeur	6541		252		
location de jeux	6135		100		
Dépenses imprévues	22	1552			
TOTAL		1552	1552	0	0
SECTION D INVESTISSEMENT					
installations générales et amngmt	2135	13369,91			
immeuble de rapport	2132		12551		
meublier	2184		470,35		
autres installations	2158		348,56		
dépôts cautions	165		1000		1000
TOTAL		13369,91	14369,91		1000
		14369,91			

Le conseil municipal adopte respectivement les 4 décisions modificatives budgétaires.

3 abstentions : F Trouvé, F Villefer, P Petit

5/ Demandes d'admission en non- valeur :

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'admettre en non -valeur des créances concernant budget RPA pour un montant total de 2 391.99€.

6/Remplacement d'un candélabre :

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder au remplacement d'un candélabre situé à la Planque de Fissou dont l'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à la somme de 1879.13€ HT soit 2254.96€ TTC avec une prise en charge par le SDE24 d'un montant équivalent à 55% de la dépense nette.

7/ Réfection d'un mur à Lussac :

Le conseil municipal décide de reconstruire le mur d'enceinte du cimetière de Lussac en régie et pour ce faire autorise M le Maire à recruter une personne dans le cadre d'un CDD de 2 mois avec une durée hebdomadaire de 35h soit du 1 janvier au 28 février 2018 et à signer le contrat correspondant

1 abstention F Villefer

2 contre : F Trouvé, P Petit

8/Adoption d'un contrat de maintenance avec Hydrel :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité un contrat de maintenance complémentaire avec la société Hydrel pour 3 postes de relevage.

9/Remplacement du chauffage au grand foyer :

Le conseil municipal à l'unanimité décide de réaliser une étude pour le remplacement du chauffage au grand foyer, le système actuel étant devenu obsolète et inadapté.

10/Recours contentieux d'urbanisme:

A propos de la nouvelle requête déposée devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux en date du 7 août 2017 contre un jugement qui déboutait l'association de sauvegarde de l'église de Castels et du Château de Fages, en date du 4 avril 2017 et qui concernait un certificat d'urbanisme pour une parcelle située Les Grenels, le conseil municipal à l'unanimité autorise M le Maire à ester en justice et à prendre avocat.

11/Recours contentieux Mme Berniche :

Concernant le recours en référé déposé par Mme Berniche Lucienne contre la commune en vue d'obtenir réparation des désordres qui affectent sa maison, le conseil municipal autorise M le Maire à ester en justice, à prendre un avocat pour représenter les intérêts de la commune.
3 abstentions : F Villefer, F Trouvé, P Petit

12/Subvention AVAP :

La subvention de la DRAC pour la transformation de la ZPPAUP en AVAP est sur le point d'être programmée. A ce titre, Le conseil municipal délibère à nouveau pour solliciter des subventions et adopter à cet effet le plan de financement de l'opération.

3 abstentions : F Trouvé, F Villefer, P Petit

13/Choix d'un architecte pour la Maison de santé :

Aux termes de la procédure de consultation MAPA pour la maîtrise d'œuvre de la maison de santé, le conseil municipal :

-décide de retenir l'offre d'Arkétype

-autorise M le Maire à signer le marché correspondant ainsi que tous documents annexes

-confirme que devra être réglée aux 4 candidats pré-sélectionnés et ayant remis une intention architecturale une indemnité fixée à 2400€ TTC et ce suivant les dispositions de l'article 90 du Décret du 25 mars 2016.

Abstentions : F Trouvé, F Villefer, P Petit

14/Procédure de maîtrise d'œuvre travaux d'assainissement :

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'engager une procédure de mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réhabilitation des ouvrages d'assainissement collectif et décide de retenir une procédure d'appel d'offre restreint avec accord -cadre mono attributaire suivant les dispositions de l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015

15/Dossier crématorium :

Le conseil municipal exprime un avis favorable de principe à la création d'un crématorium sur la commune de St Cyprien et charge M le Maire d'étudier une procédure de gestion déléguée

1 abstention : F Trouvé

16/Mise en place d'un droit de préemption gare de marchandises :

Le conseil municipal décide d'instituer un périmètre de droit de préemption en vue de la réalisation d'un projet de zone commerciale, sur la parcelle cadastrée section AD 430

M Villefer Frédéric ne prend pas part au vote

Abstention : F Trouvé

17/Proposition de vente d'un terrain et des garages communaux :

Le conseil municipal à l'unanimité:

-décide sur le principe de céder à M Couvillers le terrain cadastré section AD 38 d'une superficie de 1690m² ainsi que les garages acquis auprès de la Poste cadastrés section AC 37

-charge_M le Maire de négocier au mieux la vente des dits immeubles indiqués ci-dessus avec l'intéressé

18/ Recrutement d'un consultant pour le montage du projet de Santé

Le conseil municipal, à l'unanimité:

-décide sur le principe de retenir un homme de l'art afin d'aider au montage du projet de santé et adopte le devis présenté par M Kuntz du cabinet Kapac.

19/ Motion de soutien pour la modification de l'instruction des demandes de carte nationale d'identité :

A propos du nouveau dispositif d'instruction des demandes de carte nationale d'identité, le conseil municipal à l'unanimité vote la motion adoptée en assemblée générale des maires ruraux de France le 19 mars 2017 à Lyon.

20/ Mission SPS Carreyrou du Sol :

A propos du chantier concernant la réfection du Carreyrou du Sol, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de confier une mission de coordination SPS à un bureau spécialisé.

Le Maire Christian SIX

